



Communiqué de presse

Mercredi 6 mars 2019

Embellir Paris - Les Parisiens ont la parole

Du 8 au 14 mars 2019 les Parisiens pourront participer au choix des projets proposés pour « Embellir Paris » sur le site <http://www.embellir.paris/> avant qu'un jury composé de personnalités qualifiées de la culture et de l'urbanisme choisisse les 20 lauréats. Après la phase d'instruction technique du mois de février, les projets réalisables sont désormais publiés.

***Embellir Paris* concerne 20 lieux délaissés ou insuffisamment mis en valeur, alors-même qu'ils sont fréquentés au quotidien par de nombreux Parisiens.**

L'appel à projets "Embellir Paris" a rencontré un très large succès avec plus de 700 projets déposés.

Ce nombre très important et la grande diversité des propositions et de leurs porteurs, artistes très confirmés ou émergents, Français ou étrangers, mais aussi associations, collectifs, écoles d'art ou encore institutions publiques ou privées, montrent à quel point Paris attire et suscite la créativité.

A l'initiative de la Maire de Paris Anne Hidalgo, «Embellir Paris» a été lancé le 9 novembre dernier au Pavillon de l'Arsenal par Christophe Girard et Jean-Louis Missika.

Les porteurs de projets pouvaient proposer des œuvres d'art en deux ou trois dimensions, mais aussi des dispositifs de design urbain ou d'usage, des propositions de valorisation du patrimoine, etc. Tous les projets devaient comporter l'idée et son esquisse, les modalités de sa production autonome d'ici à la fin de l'été 2019 et une proposition de durée d'implantation comprise entre 1 et 5 ans. La Ville participera à leur mise en œuvre, sous forme de subvention d'investissement, à hauteur de 50 000 euros maximum.

Contact presse :

Franck Chaumont - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr